



GUIDE Randonnées



Médoc Estuaire
Communauté de communes

Pour en savoir plus

POINT INFO TOURISME

Ouvert d'avril à septembre
Port de Lamarque
33460 Lamarque
Tél : 05 56 58 76 19
Email : infotourisme@medoc-estuaire.fr

MAISON DU VIN ET DU TOURISME DE MARGAUX

Ouvert toute l'année
7 place Trémoille 33460 Margaux
Tél : 05 57 88 70 82

Pour toute information, vous pouvez également consulter la rubrique Tourisme du site Internet de la Communauté de Communes :

WWW.CC-MEDOC-ESTUAIRE.FR



Crédit photos : Jean-Marie Gay, Mairie d'Arcins, Coralie Mut et Annick Mora, CDT33

CONCEPTION GRAPHIQUE : WWW.STUDIO-ABRACADABRA.FR

Des parcours pour tous les goûts...

Nous vous proposons un large choix de parcours adaptables selon vos envies...

52 KM DE SENTIERS BALISÉS À TRAVERS 8 COMMUNES, 8 POINTS DE DÉPART, 4 BOUCLES THÉMATIQUES.



LA ROUTE DE L'ESTUAIRE 31KM

BOUCLE DES MARAIS
ARCINS 35 MIN 1,5KM
SOUSSANS 1H45 50 MIN 5,7KM

BOUCLE DES CHÂTEAUX
1H25 40 MIN 4,9KM
VARIANTE PORT D'ISSAN
2H15 1H10 8,5KM

BOUCLE DES PALOMBES
1H35 50 MIN 5,4KM

- CUSSAC BOURG** 2,3 KM
- LA TUILLÈRE 0,7 KM
- FORT MÉDOC 2,4 KM
- PORT DE LAMARQUE** 2,1 KM
- PORT D'ARCINS 1,2 KM
- MARAI D'ARCINS 1,3 KM
- MARAI DE SOUSSANS 3,6 KM
- MARGAUX BOURG** 3,1 KM
- PORT D'ISSAN 3,2 KM
- CANTENAC BOURG 3,2 KM
- MARAI DE LABARDE** 0,5 KM
- LABARDE BOURG 6,6 KM
- MACAU BOURG 0,8 KM
- PORT DE MACAU**

CODE DU RANDONNEUR

Prudence ! Itinéraire Partagé
VOUS ALLEZ PRATIQUER UNE ACTIVITÉ DE PLEINE NATURE DANS UN CADRE REMARQUABLE ET AUTOUR DE SITES SOUVENT SENSIBLES ET PROTÉGÉS.

NOUS VOUS DEMANDONS

- De bien veiller à rapporter vos déchets pour le respect de l'environnement et des autres randonneurs
- De ne pas fumer ni faire de feu
- De ne pas vous écarter du chemin balisé et de respecter l'ensemble des utilisateurs des sentiers en ne perturbant pas leur activité
- De respecter les installations mises à votre disposition (tables, passerelles, signalétique...)
- De veiller à votre sécurité en période de chasse (de septembre à fin février) et de vous informer auprès des communes de la date et du lieu des battues
- De rester vigilant lors des traversées de route et sur les passages goudronnés
- De ne pas vous approcher trop près des cours d'eau
- De tenir votre chien en laisse
- De respecter l'environnement naturel et agricole des sites que vous allez traverser (faune, flore, cultures, vignes, prairies...)

Nous vous rappelons que les enfants sont sous la surveillance et l'entière responsabilité des accompagnants.

Légende

- ITINÉRAIRE ROUTE DE L'ESTUAIRE
- SUR ROUTE GOUDRONNÉE
- SUR CHEMIN
- BOUCLE DES MARAIS
- BOUCLE DES CHÂTEAUX
- BOUCLE DES PALOMBES
- LIAISONS / VARIANTES
- PRAIRIES ET MARAIS
- FORÊT
- VIGNES
- CHEMIN DE FER
- PARCOURS DU BAC
- CHÂTEAUX
- EGLISE
- CARRELET
- POSTE À FLOT
- LAVOIR
- MUSÉE
- Point de vue
- Point de départ
- DÉPARTS BOUCLES
- RESTAURANTS
- PRODUCTEURS
- BAC
- AIRE DE PIQUE-NIQUE
- POINT D'EAUX
- POINT D'INFORMATIONS
- PARKING
- GARE
- ITINÉRAIRE UNIQUEMENT PÉDESTRE
- PASSAGE DÉLICAT
- HEBERGEMENTS
- COMMERCES

